

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 28

**MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION
DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 361: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	16
2.2.	PROGRAMME 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	26
2.3.	PROGRAMME 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	34
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	37
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	38
2.4.	PROGRAMME 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	43

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	44
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	44
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	45
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	46
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	58
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	59
3.2.	LEÇONS APPRISES	61
3.3.	PERSPECTIVES	61

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. **RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. **PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. **CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. **AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020**

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 361

LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Responsable du programme

WASSOUNI

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 361 est présenté dans le tableau ci – après :

OBJECTIF	Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et de protéger la biodiversité	
Indicateur	Intitulé:	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	2.82
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible Année cible:	3.6 2022
Indicateur	Intitulé:	Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible Année cible:	0.8 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE Action 02: LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Action 03: RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 839 785 607	CP 2 839 785 607
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WASSOUNI,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Les problématiques de la lutte contre la désertification et les effets néfastes des changements climatiques sont de plus en plus cruciales au Cameroun. Les impacts des effets conjugués de ces deux phénomènes (multiplication des évènements climatiques extrêmes, faux démarrages des saisons des pluies, inondations et sécheresses récurrentes) annihilent de manière significative les efforts de développement et partant les conditions de vie des populations.

Pour inverser cette tendance, le Cameroun a initié ces dernières années des actions opérationnelles visant à mettre en œuvre certains instruments de planification environnementale, parmi lesquels, le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD), le programme de définition des cibles volontaires nationales de la Neutralité en matière de dégradation des Terres à l'horizon 2030 (PDC/NDT), le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), l'Accord de Paris à travers la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le Système National d'Inventaire de Gaz à Effet de Serre (SNIGES) qui constituent de véritables cadres de réflexion, d'action et d'approche des questions d'environnement et de développement durable.

Dans ce contexte, le MINEPDED continue à mettre en œuvre le programme 361 intitulé « Lutte contre la désertification et les changements climatiques » dont l'objectif est de réduire la

dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Sa mise en œuvre s'appuie sur trois actions, à savoir: la promotion et restauration de la nature, la lutte contre les changements climatiques et le renforcement du monitoring environnemental.

De manière globale, il était question d'ici 2020, d'augmenter la superficie des terres restaurées de 27 750 ha à 31 500 ha, d'assurer la mise en œuvre des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, la finalisation de la stratégie nationale REDD+, la poursuite du processus d'élaboration du Document de Programme de Réduction des Emissions (ERPD), l'opérationnalisation effective de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et la mise œuvre de l'Accord de Paris, du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) et le renforcement du monitoring environnemental.

Ainsi, dans le cadre de la promotion et restauration de la nature, la mise en œuvre des projets "Sahel Vert" et "Aménagement du Bassin Versant de la Bénoué " s'est poursuivie.

Le projet Sahel Vert dont l'objectif est de restaurer les terres dans les zones fortement affectées par la désertification en luttant contre la dégradation des terres et, en contribuant à l'augmentation de la fertilité des sols, a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 1 250 ha de terre reboisés soit 135 000 plants mis en terre dans cinq (05) nouveaux sites de 250 ha répartis comme suit dans quatre (04) départements de la Région de l'Extrême – Nord.

	Département	Commune	Localité	Nombre de plants	Financement
1	Mayo-Danay	Kalfou	Meskine	25000	FNED
2	Diamaré	Ndoukoula	Goudoum	25000	
3	Mayo-Kani	Moutourwa	Badjava	25000	
4	Mayo-Kani	Moulvoudaye	Dramdivora	30000	BIP 2021
5	Mayo-Sava	Mora	Doulo 2	30000	
Total				135 000 plants pour 1250 ha	

- 05 forages construits et fonctionnels ;
- 05 sites de 250 ha mis en défens et, 06 gardiens recrutés pour la sécurisation des sites ;
- 5900 foyers améliorés produits et distribués;

En ce qui concerne le projet Aménagement du Bassin Versant de la Bénoué, dont l'objectif est d'aménager et assurer la conservation et l'utilisation durable des eaux et des sols du bassin versant du fleuve Bénoué, à l'effet de limiter l'ensablement du fleuve pour améliorer les

conditions de navigation et le développement harmonieux des activités halieutiques, des ressources ont été transférées aux communes de PITOA, NGONG, GAROUA II, GAROUA III pour l'entretien (arrosage, regarni) des sites reboisés le long des berges du fleuve Bénoué

Outre le financement de l'Etat, il convient relever certaines activités liées à la restauration de la nature ont été financées au titre de la convention de financement signée entre le MINEPDED et la KfW, dans le cadre "Appui au Programme Sectoriel Forêt Environnement Phase II et III, Protection du climat". Il s'agit spécifiquement de l'évaluation et capitalisation des opportunités de restauration des paysages forestiers et des terres dégradées dans les zones côtières du Cameroun (Kribi, Campo, Edéa et Mouanko) dans le cadre de l'initiative ARF 100.

Dans le cadre de la **lutte contre les Changements Climatiques**, la mise en œuvre du processus REDD+, du programme de Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique (REPECC), de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), de l'Accord de Paris, l'opérationnalisation du Système National d'Inventaire des Gaz à Effets de Serre (SNIGES) et l'élaboration de la Troisième Communication Nationale et du Premier Rapport Biennal sur les changements climatiques, ont été poursuivies.

Le processus REDD+ dont l'objectif est de contribuer à la lutte contre les changements climatiques à travers le reboisement/boisement, la conservation, la gestion durable des forêts et la réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation des forêts, a été marquée par :

- Le développement d'un registre national REDD+ qui permettra à toutes les parties prenantes de visualiser les activités REDD+, de ventiler les projets REDD+ au niveau national, d'accéder facilement aux informations REDD ;
- Le développement des PCI pour suivre la manière dont les sauvegardes seront traitées et respectées ;
- Elaboration du Niveau de Référence des forêts ;
- La réception définitive du Système National d'Inventaire de Gaz à Effet de Serre.

S'agissant du programme de résilience des populations aux effets du changement climatique (REPECC), qui a pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité des populations aux effets du changement climatique ; 100 personnes composés des personnels des Centres d'Ecoute, d'Orientation, de Conseils et d'Accompagnement (CEOCA)logés au sein des communes, des Maires, des représentants des Organisations des Producteurs, des Agents communaux de développement et des animateurs des Radios communautaires ont été formées sur les bonnes pratiques agrosylvopastorales, la fertilisation des sols, la conservation et de traitement des eaux de consommation humaine, l'autonomisation des femmes vulnérables aux CC, des itinéraires techniques de reboisement, de la gestion et valorisation des déchets, énergies alternatives ; etc.

Relativement aux activités de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) les réalisations suivantes ont été effectuées :

- quatre (04) bulletins saisonniers de prévisions des caractéristiques agro-climatiques pour les cinq zones agroécologiques du Cameroun ont été produits et diffusés ;
- trente (30) bulletins d'alerte décennaires ont été produits et diffusés ;

- cinq (05) études portant sur la thématique « pluviométrie et température dans 05 régions (Est, Centre, Sud, Adamaoua et Ouest) portant sur l'analyse de l'évolution de 1950 à 2015 et projection jusqu'à l'horizon 2090 » ont été réalisées ;
- onze (11) bilans climatiques mensuels des mois de janvier à novembre 2019 ont été élaborés ;
- une étude sur l'évaluation économique de l'impact des changements climatiques sur les rendements des cultures vivrières dans les régions du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest a été réalisée ;
- un site web pour l'ONACC a été développé et opérationnalisé ;
- un mémorandum de collaboration tripartite entre l'ONACC, CUSO International et IITA pour la production et la diffusion des services climatiques dans deux localités Awae (Région du Centre) et à Edéa a été signé ;
- deux stations météorologiques à travers le Gouvernement Canadien avec l'appui de CUSO International ont été acquises et rétrocédées au Ministère des Transports ;
- un accord cadre de collaboration entre l'ONACC et la Communauté Urbaine de Douala a été signé ;
- 01 décret portant réorganisation de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) a été signé par le Chef de l'Etat ;

En raison du déblocage tardif des ressources, certaines études ont été réalisées mais n'ont pas pu être validées. Il s'agit de :

- l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre des énergies fugitives liés à l'activité torchère de 2008 à 2017 ;
- l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets de 1951 à 2018 ;
- l'étude portant sur l'État des lieux des sources de données d'activités pour l'estimation des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'ONACC ;
- l'élaboration d'un manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- l'élaboration d'un plan de communication des services produits par l'ONACC.

Pour ce qui est de SNIGES dont l'objectif est de faire les inventaires plus fiables des émissions de Gaz à Effet des Serres dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat), les activités suivantes ont été réalisées :

- l'élaboration de trois (03) notes conceptuelles de projet (Reboisement, agriculture, énergie) à soumettre au Fonds Vert Climat ;
- la participation au « Workshop on the Building of Sustainable National Greenhouse Gas Inventory Management Systems, and the Use of the 2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories for the African Region » à Mahé aux Seychelles du 04 au 08 mars 2019 ;
- l'acquisition des équipements du Système National d'Inventaire de Gaz à Effet de Serre (SNIGES) ;
- la révision et finalisation du Protocole d'entente et de suivi des activités de préparation du

projet « Facilité Adapt'Action » ;

- La révision de la note conceptuelle du projet « Préparation du Cameroun à l'accès aux financements climatiques pour une transition vers une économie à faible émission carbone et résiliente au changement climatique » soumis au Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique.
- Le lancement de l'élaboration de la Troisième Communication et le premier rapport biennal;

En ce qui concerne la finance climatique, les activités suivantes ont été réalisées :

- L'élaboration de trois (03) notes conceptuelles à soumettre au Fonds Vert Climat ;
- La finalisation et l'approbation du Programme-Pays (Cameroun) pour le Fonds Vert Climat FVC) ;
- La rédaction de 02 Readiness (approuvés) soumis au Fonds Vert Climat : « Evaluation of Technical Needs and Preparation of the Technological Action Plan of Cameroon » (MINEPDED/ONACC-CTCN) et « Pilot Project for Agroforestry Development in Cameroon » (MINFOF-FAO) ;
- La contribution à la rédaction des Note conceptuelles : (i) Supporting and strengthening the MINEPDED engagement with GCF through pipeline development (avec la BDEAC/COMIFAC) ; (ii) le Plan National d'Adaptation (avec le PNUE), (iii) Revision of Cameroon NDC and strengthening of stakeholders on project development and financial project pipeline (EY/MINEPDED);
- L'accompagnement du MINFI et du FEICOM dans leur processus d'accréditation au FVC.

Les autres activités menées dans le cadre du programme 361 au cours de l'exercice 2020, incluent entre autres :

- la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités pour la gestion durable de l'écosystème forestier en République du Cameroun (PROGEF) à travers :
 - La préparation des directives du SRE est en cours ;
 - L'étude socio-économique a été réalisée par le sous-traitant, et les résultats de cette étude et les documents connexes ont été présentés. Les données statistiques collectées seront utilisées pour préparer FREL de la région du Centre ;
 - Des sites appropriés ont été déterminés à partir des rapports sur l'ARE ;
 - Les informations sur les facteurs de la déforestation ont été obtenues à partir de l'étude socio-économique et des rapports des enquêtes sur la conception de l'ARE.
- élaborer le document de projet pour le premier rapport biennal et la préparation de l'atelier de lancement de l'élaboration de la Troisième Communication Nationale et le Rapport Biennal sur les changements climatiques.

S'agissant du renforcement du monitoring écologique, aucune activité n'avait été budgétisée.

Au terme de l'exécution de l'ensemble des activités du programme 361, les taux moyens d'exécution technique et financière du programme se situent autour de 76.5 % et 76,47 % respectivement. Ces taux s'expliquent par le retard accusé dans le décaissement des fonds

alloués pour leur réalisation (programme REPECC), l'insuffisance des ressources financières allouées aux activités préalablement programmées des projets "Sahel Vert," et de la faible opérationnalisation de l'ONACC et du CILNS etc.).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur «Environnement», en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de DSCE et du Développement Durable, le Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable s'est fixé comme objectif stratégique : «protéger et prévenir l'environnement contre toutes formes de dégradation». Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités pour les années à venir devront être axées sur la mise en œuvre de manière cohérente et intégrée d'un certain nombre de documents de planification environnementale au rang desquels : le Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification, le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), la stratégie nationale REDD+, le Cadre National d'Investissement en cours de finalisation et le Programme de Définition des Cibles de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (PDC/NDT).

Ainsi, pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, les activités nouvelles à prendre en compte au cours de la triennale 2020 - 2022 doivent porter sur la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+, l'opérationnalisation du système de Monitoring environnemental indispensable à l'élaboration du rapport sur le monitoring environnemental et le rapport biennal sur l'état de l'environnement. Cette performance passera nécessairement par le renforcement de l'enveloppe budgétaire.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<ul style="list-style-type: none"> - 07 documents contenant des mesures d'adaptation et d'atténuation. Au moins 09 bonnes pratiques (2020) ; - 2,93% de terres restaurées soit 32 750 ha en valeur cumulée. 	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	61,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 375 460 862	CP 1 375 460 862
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 464 324 745	Ecart CP 1 464 324 745
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 797 849 958	CP 797 849 958
TAUX DE CONSOMMATION	76,47 %	76,47 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux d'exécution technique du programme se situe autour de 61,5 %. Par contre le taux de consommation des ressources financières relativement bas est estimé à 76,47%. Ce résultat est consécutif au retard successifs enregistrés dans le processus de décaissement des fonds de contrepartie du projet REPECC, à la diminution des ressources financières allouées aux activités préalablement programmées des projets "Sahel Vert" et "Aménagement du Bassin versant de la Bénoué», à la faible opérationnalisation de l'ONACC et aux difficultés à mobiliser les financements des FINEX à cause des procédures fastidieuses.</p>	

PERSPECTIVES
2021

Dans l'optique d'améliorer la performance pour le triennat 2019 - 2021, le MINEPDED envisage de :

- poursuivre l'opération « Sahel vert » tout en augmentant la superficie des plantations et le nombre de foyers améliorés par localité. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés ;
- Poursuivre la mise en œuvre du REPECC à travers la capitalisation et la vulgarisation des bonnes pratiques agrosylvopastorales expérimentées dans les zones pilotes pour une meilleure appropriation par les populations cibles ;
- Poursuivre l'élaboration de la Troisième Communication Nationale et le Premier Rapport Biennal (BUR1) sur les Changements Climatiques au Cameroun ;
- Poursuivre la mise en œuvre du processus REDD+ par la recherche de financement pour le développement du système d'information sur les sauvegardes, la conception et construction du Registre National REDD+, l'élaboration du manuel de procédure et d'Homologation des projets, l'élaboration du niveau de référence, la mise en œuvre du système national MNV, la mise en œuvre des projets pilotes REDD+ ;
- Poursuivre la mise en œuvre de l'accord de Paris à travers l'opérationnalisation du SNIGES et la mise en œuvre du projet Adapt'Action avec l'AFD ;
- Poursuivre la mise en place et opérationnaliser le Système de Monitoring Environnemental en vue de préparer les rapports sur le monitoring environnemental et de contribuer à la rédaction du rapport biennal sur l'état de l'environnement ;
- Poursuivre la mise en œuvre des missions de l'ONACC à travers entre autres la production régulière des informations biophysiques, socioéconomiques et environnementales sur les changements climatiques, y compris des mécanismes d'alerte ;
- La vulgarisation du Document du Cadre National d'Investissement forestier dans le cadre du CAFI ;
- Finaliser l'élaboration du Plan National d'Investissement pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PNIACC).
- Poursuite de la mise en œuvre du programme intitulé " Appui au Programme Sectoriel Forêt Environnement Phase II et III, Protection du climat (REDD+) et Aménagement du territoire ;

Tout ceci devra nécessiter la mobilisation des ressources financières additionnelles.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE									
OBJECTIF	Restaurer les écosystèmes dégradés								
Indicateur	Intitulé:	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	2.48							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2,93 % de terres restaurées soit 32750 ha							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 090 793 673	1 090 793 673	1 005 133 013	1 005 133 013	430 052 960	430 052 960	39,39 %	39,39 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La présente action s'inscrit conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULD) et la mise en œuvre du Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD) élaboré en 2006. Les activités de cette action ont été exécutées dans un contexte difficile marqué par : (i) une crise sanitaire due au Covid 19; (ii) une persistance des actes de vandalisme sur les périmètres de reboisement des projets Sahel Vert et Aménagement du Bassin versant de la Bénoué (pâturage des animaux, feux criminels) dans certains sites entraînant la destruction des plants et de la clôture de protection ; (iii) une sévérité des conditions écologiques dans la zone prioritaire N°1 (perturbations climatiques) ; et (iv) une récession économique (réduction des allocations e budgétaires et retard de décaissement des fonds avec pour corollaire qui une baisse des superficies à restaurer.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 05 forages construits et fonctionnels dans les sites de Ndoukoula (Goudoum) ; Moutourwa (Badjava), Kalfou (Meskine), Moulvoudaye (Dramdivora) et Mora (Doulo) ; - 05 sites de 250 ha mis en défens et, 06 gardiens recrutés pour la sécurisation des sites de Ndoukoula (Goudoum) ; Moutourwa (Badjava), Kalfou (Meskine), Moulvoudaye (Dramdivora) et Mora (Doulo) ; - 5900 foyers améliorés produits et distribués; - 135000 plants mis en terre dans les sites de Ndoukoula (Goudoum) ; Moutourwa (Badjava), Kalfou (Meskine), Moulvoudaye (Dramdivora) et Mora (Doulo) sur 1250 hectares ; - Transferts de ressources aux communes de PITO, NGONG, GAROUA II, GAROUA III pour l'entretien (arrosage, regarni) des sites reboisés le long des berges du fleuve Bénoué ; <p>01 rapport de l'évaluation et capitalisation des opportunités de restauration des paysages forestiers et des terres dégradées dans les zones côtières du Cameroun (Kribi, Campo, Edéa et Mouanko) dans le cadre de l'initiative ARF 100.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le taux d'exécution technique de l'action se situe autour de 100 %. Ce résultat satisfaisant malgré les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certaines activités du fait de la persistance des actes de vandalisme sur les périmètres de reboisement, de la sévérité des conditions écologiques dans la région de l'Extrême-Nord. Par contre le taux de consommation des ressources financières relativement bas est estimé à 39,39% est consécutif à la diminution de l'enveloppe budgétaire allouée à l'action 1 : Promotion et restauration de la nature et surtout dû au retard de décaissement des fonds en régi.</p>								

Perspectives 2021	<p>En 2021, le MINEPDED envisage de:</p> <ul style="list-style-type: none">- poursuivre l'opération «Sahel vert » en augmentant la superficie des plantations et la quantité des foyers améliorés à distribuer par localité. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés ;- renforcer les appuis aux CTD les opérations de reboisement et la création des bois communaux ;- accorder une subvention conséquente au CILNS pour son opérationnalisation optimale ;- mettre en œuvre de l'initiative de la Grande muraille verte ;- mettre en œuvre de l'initiative de restauration des paysages forestiers (AFR 100).
-------------------	--

Action 02 LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIF	Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 733 841 811	1 733 841 811	283 153 284	283 153 284	280 861 438	280 861 438	99,19 %	99,19 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Conscient de la fréquence des événements climatiques extrêmes et des perturbations saisonnières, l'État du Cameroun a adhéré à la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) et participe régulièrement aux négociations internationales sur le climat. Depuis la COP de Bali en 2007, il est désormais établi que face aux changements climatiques, deux actions conjuguées doivent être mises en œuvre : la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre pour contenir la vitesse du réchauffement de la planète et l'adaptation de nos sociétés et des différents secteurs développement de notre pays aux effets néfastes aux changement climatique.</p> <p>Dans cette perspective, le Cameroun a adhéré au Programme de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) dans les pays en développement dans le but de renforcer la conservation, la gestion durable des forêts et les stocks de carbone forestier. En 2018, le Cameroun a ratifié l'Accord de Paris et a soumis sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 32% par rapport à l'année de référence selon le scénario « Business as Usual ». Cet engagement comprend une part non conditionnelle de 11% devant être supportée par les ressources publiques nationale et 21% de part conditionnelle pour laquelle notre pays attend le soutien de la communauté internationale sous forme de financement d'actions de renforcements de capacité et de transfert de technologies. Trois principaux axes d'adaptation ont été identifiés dans les secteurs les plus vulnérables. il s'agit notamment des secteurs Forêt, Agriculture, Elevage, Eau, Energie, Industrie. La présente action est mise en œuvre à l'effet de mobiliser le financement tant national qu'extérieur (Fonds Vert Climat, Fonds d'Adaptation, etc.) pour la lutte contre les Changements Climatiques et le renforcement des capacités opérationnelles de l'ONACC.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 01 registre national REDD+ développé et fonctionnel qui permettra à toutes les parties prenantes de visualiser les activités REDD+, de ventiler les projets REDD+ au niveau national, d'accéder facilement aux informations REDD ; - les PCI sont développés pour suivre la manière dont les sauvegardes seront traitées et respectées ; - 01 Niveau de référence des forêts élaboré ; - 01 système MNV développé et opérationnel ; - 01 Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) développé ; - 01 concertation des parties prenantes pour la définition des activités prioritaires et montages institutionnel et financier du projet REDD+ du groupement des Communes de Bélabo, Doumé et Diang ; 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>En 2020, Sept (07) bonnes pratiques de résilience ont été élaborées. Il s'agit spécifiquement des itinéraires de reboisement, de construction des diguettes et de brises vents, de fabrication des foyers améliorés et des techniques de traitement et conservation des eaux de consommation humaine. Les taux de réalisation technique et financière de cette action sont estimés respectivement à 100% et 99,44 %. L'écart observé au plan de consommation des ressources financières se justifierait par les retards enregistrés dans le processus de décaissement des fonds de contreparties allouées au projet REPECC. Le taux de réalisation technique de 100% ne saurait justifier l'efficacité dans l'exécution de cette action du fait de la qualité de l'indicateur de cette action qui ne permet pas de traduire la capacité de résilience des populations aux effets du changement climatique encore moins les actions de réduction des émissions de gaz à effets de serre. La révision de l'indicateur de cette action est un impératif. De même, un accompagnement du MINEPDED par les partenaires au développement contribuerait à atteindre les objectifs escomptés.</p>
<p>Perspectives 2021</p>	<p>Il est prévu en 2021 de:</p> <ul style="list-style-type: none"> § Poursuite des travaux relatifs au Projet de Renforcement des Capacités pour la Gestion Durable de l'Ecosystème Forestier en République du Cameroun (PROGEF) à travers : <ul style="list-style-type: none"> ü La préparation des directives du SRE est en cours ; ü L'étude socio-économique a été réalisée par le sous-traitant, et les résultats de cette étude et les documents connexes ont été présentés. Les données statistiques collectées seront utilisées pour préparer FREL de la région du Centre ; ü Des sites appropriés ont été déterminés à partir des rapports sur l'ARE ; ü Les informations sur les facteurs de la déforestation ont été obtenues à partir de l'étude socio-économique et des rapports des enquêtes sur la conception de l'ARE ; ü Les sauvegardes correspondant à chaque ARE sont en cours d'examen. § poursuivre l'élaboration de la Troisième Communication Nationale et le Premier Rapport Biennal (BUR1) sur les Changements Climatiques du Cameroun ; § Prendre en compte les PCI dans le développement du Système d'Information sur les Sauvegardes ; § poursuivre la mise en œuvre des activités de l'ONACC notamment à travers entre autres: <ul style="list-style-type: none"> ü Elaboration du bilan carbone annuel du Cameroun par zone agroécologique ; ü Elaboration des guides simplifiés pour l'intégration des changements climatiques dans les activités des secteurs de développement socio-économique ; ü Elaboration des guides simplifiés pour l'intégration des changements climatiques dans les activités des secteurs de développement socio-économique ; ü Identification des principales causes et émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES) par secteur et proposition des guides d'atténuation des émissions de GES ; ü Evaluation des services écosystémiques non carbone issus de la gestion durables des forêts du Cameroun par zone agroécologique ; ü Conception du système de Monitoring Notification et Vérification des gaz à effet de serre pour le secteur de l'agriculture, foresterie et autre affectation des terres ; ü Conception des feuilles de calculs pour l'estimation des émissions de gaz à effet de serre par secteur ; <p>Elaboration de deux profils climatiques pour les Régions du Littoral et du Nord-Ouest.</p>

Action 03 RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIF	Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives								
Indicateur	Intitulé:	Système de Monitoring Environnemental opérationnel						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	2.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Aucune action n'a été entreprise en 2020							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 150 123	15 150 123	87 174 565	87 174 565	86 935 560	86 935 560	99,73 %	99,73 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les dispositions de l'article 16, alinéa (1) de la loi N° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à l'environnement, prescrit la rédaction d'un rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun. Le rapport sur l'Etat de l'Environnement constitue à cet égard, un bulletin de santé environnementale qui permet d'une part, d'informer sur l'état et les tendances évolutives des écosystèmes naturels et du bien-être humain et d'autre part, d'apprécier les progrès accomplis dans sa mise en œuvre. Il vise à : (i) établir avec objectivité, et autant qu'il est possible, selon une approche systémique, l'état et l'évolution de l'environnement ; (ii) dresser un bilan des mesures prises pour améliorer sa qualité ; et (iii) d'identifier les domaines pour lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la mise en œuvre de la politique environnementale. C'est un document d'une importance essentielle pour le pilotage de la politique gouvernementale en matière d'environnement, un instrument indispensable aux processus décisionnels et choix opérationnels en matière de préservation du milieu et de la gestion durable de ses ressources.</p> <p>Aussi, l'intérêt pour le MINEPDED d'élaborer son annuaire statistique contribue à renforcer le monitoring écologique.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les taux de réalisation technique et financière de cette action sont estimés à 0%. Ceci à cause de non budgétisation de cette action malgré la programmation d'un certain nombre d'activités notamment celle relative à l'étude préliminaire à la mise en place d'un Système de Monitoring Ecologique et d'Alertes Précoces. En tout état de cause, l'atteinte de l'objectif de cette action à savoir "Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives" est fortement conditionnée à l'opérationnalisation du système de monitoring écologique.</p>								
Perspectives 2021	<p>Afin d'atteindre l'indicateur de performance de cette action à savoir "un système de monitoring environnemental opérationnel" le MINEPDED envisage de poursuivre le développement d'un Système de Monitoring Ecologique et d'Alerte Précoce qui permettra d'alimenter les rapports sur le monitoring écologique, les rapports biennaux sur l'état de l'environnement et l'annuaire statistiques du MINEPDED. Le développement du Système de Monitoring Ecologique consistera entre autres en l'acquisition du matériel, la mise en place d'un système d'information et en l'élaboration d'une stratégie de communication et d'information et du renforcement des capacités du personnel opérationnel.</p>								

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE

Responsable du programme

NTEP RIGOBERT

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Cameroun dispose d'une richesse biologique remarquable. Elle se compose d'une flore et d'une faune continentale et aquatique, d'une biodiversité agricole et microbienne qui sont les principales pourvoyeuses de matières premières pour les secteurs forestier, agricole, pastorale, piscicole, pharmaceutique, et de recherche fondamentale et appliquée.

Le programme 362 a été exécuté dans un contexte général où, sous l'effet de la pression démographique et des actions anthropiques, la biodiversité subit une dégradation considérable. Pour préserver l'équilibre de cette biodiversité, et continuer à bénéficier de la chaîne de valeur créée dans les différents secteurs économiques suscités, le MINEPDED envisage, à travers le programme « Gestion durable de la biodiversité » de :

- renforcer les évaluations environnementales et contribuer à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT ;
- développer et institutionnaliser un système national de monitoring et de contrôle des Organismes Vivants Modifiés et des espèces exotiques envahissantes ;
- renforcer la sensibilisation environnementale;
- promouvoir le développement durable;
- développer et diffuser l'information environnementale ;
- poursuivre la conservation et la gestion durable des écosystèmes de mangroves ;
- poursuivre les activités de lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes ;
- poursuivre les activités de promotion de la conservation et de la restauration des écosystèmes.

OBJECTIF	Rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable	
Indicateur	Intitulé:	Superficie de mangroves restaurées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	13.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	16.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES Action 03: RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE Action 04: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE Action 05: DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE Action 06: PROMOTION DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 866 613 854	CP 866 613 854
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NTEP RIGOBERT,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La riche biodiversité nationale subit une pression systématique principalement due :

- à la déforestation provenant de l'exploitation industrielle, artisanale et illégale des forêts, à l'urbanisation ou encore aux projets de développement et notamment les projets structurants, les agro-industries, l'exploitation minière, etc., toutes choses qui entraînent des modifications irréversibles de la biodiversité originelle;
- aux systèmes cultureux inappropriés comme l'agriculture itinérante sur brûlis compromettant les cycles biologiques de reconstitution des écosystèmes;
- aux feux de brousse, au surpâturage, au braconnage, à la pollution des eaux, aux inondations qui constituent de graves menaces sur la stabilité de la biodiversité ;
- à l'invasion des espèces exotiques envahissantes qui réduisent l'expression de la biodiversité ; c'est le cas de la jacinthe d'eau sur les cours d'eau et de *Chromolaena odorata*.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif général poursuivi par ce programme est de restaurer les écosystèmes de mangroves et de plans d'eau dégradés. Les indicateurs adoptés pour mesurer la performance sont formulés ainsi qu'il suit : (1) « Superficie de mangroves restaurées » et (2) « Superficie de plans d'eau débarrassés des plantes envahissantes ». L'ambition est de porter la superficie de mangroves restaurées de 12,46 ha à 13,46 ha en 2020 et celle de plans d'eau débarrassés des plantes envahissantes de 120 ha à 130 ha cette même année.

Pour parvenir à l'atteinte des résultats visés par l'objectif du programme il faudra sans toutefois négliger les autres actions prévues dans le programme 362, continuer à mettre un accent particulier sur l'action 3 relative au renforcement de la sensibilisation environnementale. Dans cette perspective, la mise en œuvre du PNSEE, qui est un ensemble de plans d'actions destinés aux acteurs des différents secteurs d'activités et zones géographiques du Cameroun est une opportunité qu'il conviendra de saisir. Une budgétisation sectorielle pour une période de 05 ans a été esquissée pour la mise en œuvre dudit programme. Celle-ci fait ressortir un besoin 10 milliards de FCFA. Les fonds nécessaires seront affectés aux différents départements ministériels identifiés dans le programme. Autrement dit, si les fonds ainsi sollicités sont alloués à ces acteurs, nul doute que l'objectif de ce programme sera atteint.

Par ailleurs, il convient de réitérer que l'intitulé de ce programme ne nous semble pas concorder avec ses actions. Il est plus logique de le reformuler en « Promotion du Développement Durable » et transformer la Gestion durable de la Biodiversité en Programme au sein de laquelle seront captées toutes les actions qui sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité et ses protocoles.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	13,46 ha de mangroves restaurées et 130 ha de plans d'eau débarrassés des plantes envahissantes	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 861 593 705	CP 861 593 705
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 020 149	Ecart CP 5 020 149
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 618 992 789	CP 618 992 789
TAUX DE CONSOMMATION	71,84 %	71,84 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au plan des réalisations, on note :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi de la mise en œuvre de 399 PGES ; - la délivrance de 17 AROE ; - la poursuite la promotion des initiatives en cours dans le cadre de l'économie verte ; - la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) II ; - l'organisation des formations nationales sur la biosécurité ; - l'établissement d'un projet de loi sur la biosécurité ; - l'assurance d'un meilleur contrôle des Organismes Vivants Modifiés (OVM) et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national ; - la redynamisation des Clubs des Amis de la Nature(CAN) dans les dix régions ; - l'actualisation du portail des centres d'échanges d'information (CEI) ; - l'édition et la multiplication du tout premier annuaire statistique du MINEPDED ; - la validation du tout premier rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun ; - Six ombrières construites et plus de 60 000 plants de bambou et autres PFNL locaux produits en pépinière ; - Au moins 150 personnes sur les techniques d'agroforesterie de bambou et autres PFNL locaux dans les localités de Waza, Bénoué, Mbalmayo et Douala-Edéa; - Un document de suivi-évaluation du Projet TRI élaboré et validé ; - - Un Plan d'Influence Politique (PIP), une note politique et une note scientifique sur la restauration des terres et paysages dégradés au Cameroun par le bambou et autres PFNL locaux développés; <p>Etc.</p>	

PERSPECTIVES
2021

En 2021, il est envisagé :

- de poursuivre l'appropriation de la stratégie nationale du développement durable ;
- de mettre à jour le portail des centres d'échanges d'information (CEI) ;
- de porter à sept au moins, le nombre de bases de données thématiques dans le SIE ;
- de Migrer la plateforme logicielle du SIE ;
- d'opérationnaliser le Système d'Information Statistique du MINEPDED par la capacitation des principaux responsables des services centraux et déconcentrés impliqués dans la production de l'information environnementale;
- d'approuver le premier rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun par le CIE et de procéder à sa vulgarisation et son appropriation;
- de rendre opérationnel le module cartographique du Système d'Information sur la Biodiversité et de renforcer les capacités des membres du comité de pilotage sur l'utilisation des nouvelles fonctionnalités intégrées au SIB;
- de poursuivre l'approbation des rapports des évaluations environnementales et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent ;
- de renforcer les capacités des membres des comités départementaux de suivi des plans de gestion environnementale et sociale;
- de poursuivre la contribution à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT par la délivrance des AROE à ceux qui en expriment le besoin ;
- de faire fonctionner quelques CDSPGES des régions forestières avec l'appui de la GIZ-ProPFE ;
- d'amorcer la révision de la décision n°0131/D/MINEPDED/CAB du 26 Août 2016 fixant les modalités de délivrance des AROE dans le cadre du régime d'autorisation FLEGT ;
- de poursuivre l'appropriation du Système d'Information et de Suivi des PGES (SISPGES);
- de poursuivre la promotion des initiatives en cours dans le cadre de l'économie verte ;
- de poursuivre la mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) II ;
- to finalise the draft national biosecurity law and its enabling instruments ;
- d'assurer un meilleur contrôle des Organismes Vivants Modifiés (OVM) et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national ;
- de redynamiser les clubs des amis de la nature(CAN) dans les dix régions ;
- de produire et distribuer au moins 60 000 plants de bambou et autres PFNL locaux aux populations des localités cibles ;
- d'identifier au moins 100 ha de terres et paysages dégradés pour y investir dans le cadre de la restauration et le développement des chaînes de bambou et autres PFNL locaux ;
- d'élaborer et valider trois (03) MEOR (Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration);
- de valider un Plan d'Influence Politique (PIP), une note politique et une note scientifique sur la restauration des terres et paysages dégradés au Cameroun par le bambou et autres PFNL locaux ;
- d'apporter un appui à au moins trois groupes communautaires dans le cadre du Projet TRI.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES									
OBJECTIF	Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Plans de Gestion Environnementale et de cahiers de charge ayant fait l'objet de suivi					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 45,96%		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	1024.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	1950.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	399							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	556 104 138	556 104 138	458 837 385	458 837 385	384 292 349	384 292 349	83,75 %	83,75 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de poursuivre la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les projets de développement économique et social ; - démarrage des grands projets d'infrastructures dans le pays, avec une attention particulière accordée aux grands projets d'infrastructures en cours ou projetés tels que les barrages, les ports, les chantiers miniers, les infrastructures routières et ferroviaires. 								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>En ce qui concerne le renforcement des évaluations environnementales:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi de la mise en œuvre de 399 PGES sur 868 planifiés ; - la délivrance de 17 AROE ; - l'édition et la mise à disposition de 1750 guides bilingues de suivi de la mise en œuvre des PGES au personnel des services déconcentrés et centraux du MINEPDED, soit 1250 en langue française et 500 en version anglaise ; - l'organisation de quatorze (14) sessions du Comité Interministériel de l'Environnement (CIE) pour examen de cent vingt-trois (123) rapports d'évaluations environnementales; - l'organisation de quatorze (14) audiences publiques relatives aux évaluations environnementales ; - l'examen de cent quatre-vingt-trois (183) termes de référence (TDR) relatifs aux évaluations environnementales ; - la délivrance de cent trente-deux (132) certificats de conformité environnementale (CCE) ; - la délivrance de quarante-un (41) agréments à la réalisation des évaluations environnementales ; - la tenue de douze (12) sessions de comités départementaux (Wouri, Mayo-kani, Fako, Nyong et so'o) ; - la tenue de cinq (05) sessions du groupe de travail pour le guide de fonctionnement des comités départementaux ; <p>l'édition et la mise à disposition de 1958 guides bilingue de fonctionnement des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES (CDSPGES) aux membres des CDSPGES ainsi qu' au personnel des services déconcentrés et centraux du MINEPDED, soit 1458 en langue française et 500 en version anglaise.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	le taux de réalisation technique qui se situe à 45,96% se justifie par les difficultés liées d'une part au processus de clarification des missions des comités départementaux de suivi des PGES et des autres instances de suivi et d'autre part, à la pandémie liée à la Covid 19 qui n'ont pas permis de poursuivre ces missions avec le même engouement comme auparavant.								

Perspectives 2021	<p>Pour l'année 2021, il est envisagé de:</p> <ul style="list-style-type: none">- poursuivre l'approbation des rapports des évaluations environnementales et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent ;- accompagner les comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES (CDSPGES) dans l'appropriation de la décision les constatant ;- poursuivre la contribution à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT par la délivrance des AROE à ceux qui en expriment le besoin ;- inciter le fonctionnement de certains CDSPGES des régions forestières avec l'appui de la GIZ-ProPFE ;- mettre à jour le Système d'Information et de Suivi des PGES (SISPGES) ;- poursuivre l'accompagnement des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels.
-------------------	---

Action 03 RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF	Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de thématiques abordées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		01					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	54 280 396	54 280 396	58 313 151	58 313 151	15 126 552	15 126 552	25,94 %	25,94 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de prise de conscience des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable n'est pas encore optimal. - Poursuite de la sensibilisation des populations sur les grandes thématiques environnementales. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs clubs des amis de la nature (CAN) soutenus matériellement et financièrement par le MINEPDED; - Quinze (15) campagnes de sensibilisation organisées à l'occasion de la célébration des journées mondiales relatives à l'environnement (journée mondiale de l'environnement, journée mondiale de la biodiversité, journée mondiale de lutte contre la désertification, journée mondiale de l'ozone...); - Vingt-deux (22) responsables de grandes surfaces commerciales de la commune de Yaoundé 4 sensibilisés sur la gestion et le tri-sélectif des déchets; - Un (01) atelier de sensibilisation de 80 producteurs du secteur rural sur l'utilisation abusive des produits chimiques sur l'environnement et la santé humaine organisé dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord; - Six (06) missions de Suivi de l'élaboration des programmes d'enseignement en matière d'éducation environnementale en liaison avec le MINEBASE et le MINSEC organisées; - Les capacités des membres du comité de pilotage du CHM Biodiversité sont renforcées en matière d'utilisation des nouvelles fonctionnalités intégrées au SIB (module cartographique et module de sécurisation des informations); - Une sensibilisation des jeunes et élèves dans les villages environnants et à l'école publique de NKOABE (NGOMEZAP) lors du cyclotonisme organisée; - Quatre (04) ateliers sur l'harmonisation des activités des CAN dans les 4 zones d'intérêt de la GIZ organisés; - Une sensibilisation des classes d'examen dans le septentrion (MINEPDED partenariat avec carton rouge) organisée. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des crédits pour l'appui des CAN et mobilisation des ressources nécessaires à la célébration des journées mondiales relatives à l'environnement; - Engouement de plus en plus croissant des jeunes aux questions environnementales; 							

Perspectives 2021	<p>En 2021, il est envisagé de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vulgariser et entamer la mise en œuvre du plan national de sensibilisation et d'éducation environnementale (PNSEE);- Organiser les campagnes de sensibilisation du public lors des journées mondiales relatives à l'environnement;- Intensifier l'encadrement et l'appui des CAN à travers la réalisation des plans stratégiques des CAN et du suivi de leurs mises en œuvre ;- Sensibiliser les populations riveraines sur les effets néfastes de la coupe abusive et les feux de brousse dans les sites reboisés du sahel vert (Yagoua, Maroua, Kaélé) ;- Renforcer les capacités des agriculteurs et éleveurs des 08 autres régions sur les questions environnementales ; <p>Poursuivre la sensibilisation des responsables des grandes surfaces commerciales des autres communes de la ville de Yaoundé sur la gestion et le tri sélectif des déchets.</p>
-------------------	---

Action 04 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF	Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		00					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 843 631	22 843 631	72 842 771	72 842 771	72 047 113	72 047 113	98,91 %	98,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des grands projets ; - nécessité de préserver le capital naturel ; - définir les mécanismes institutionnels pour rendre le processus décisionnel plus transparent 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) II ; - l'organisation de l'atelier de validation du document pays pour le partenariat public privé ; - l'organisation de l'assise nationale sur l'économie circulaire; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des dispositions contractuelles par le consultant ; - Marché exécuté et ordonnancé 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et élaboration des bonnes pratiques de durabilité ; - Organisation de la 1ere session de la commission nationale consultative de l'environnement et du développement durable; - Poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) II ; 							

Action 05 DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bases de données thématiques disponibles dans le Système d'Information Environnemental (SIE)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		8.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		01						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	87 486 435	87 486 435	88 486 435	88 486 435	77 640 098	77 640 098	87,74 %	87,74 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - données existantes dans le domaine de l'environnement produites et détenues par plusieurs acteurs ; - données très peu accessibles pour l'exploitation ; - Centralisation des informations à travers un système d'information environnementale (SIE) ; 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau de l'infrastructure d'hébergement du CIDE ; - Mise en place d'un système de redondance électrique solaire ; - Mise en production des applications métiers existantes et des applications support ; - Maintenance de l'infrastructure informatique du CIDE ; - Mise à jour 10 sous sites du portail web des CEI ; - Enregistrement de XX visiteurs au CIDE et Mini CIDE ; - Validation du tout premier rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun ; - Multiplication et diffusion de l'annuaire statique du MINEPDED. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>L'atteinte des résultats relevés dans cette action est justifiable par les faits suivants :- la tenue de l'atelier de concertation des Points Focaux des Conventions et Accords Multilatéraux sur l'Environnement et de l'atelier régional pour les pays africains sur le Centre d'Echange d'Information (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) ont abouti aux résultats obtenus ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des délais dans les procédures de recrutement des consultants ; - Retards par rapport au respect par le consultant de son cahier de charges ; - La mobilisation effective des fonds de contrepartie ayant permis la réalisation des activités longtemps restées en berne ; - tenue de la 2ème session du Groupe Technique sur le renseignement des Indicateurs Environnementaux (GTIE) sur l'appropriation des indicateurs retenus pour le Cameroun; - organisation d'un atelier de lancement de la plateforme nationale d'échanges d'informations environnementales et du site web du FEM Cameroun ; <p>apport de l'investissement pour l'acquisition du matériel technique de collecte des données environnementales ;</p>							

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- Réhabilitation des réseaux d'interconnexion et LAN du MINEPDED et Mise à niveau des infrastructures d'hébergement haute disponibilité ;- Déploiement de la plateforme logicielle du Système d'information environnementale ;- Maintenance des équipements et de l'infrastructure d'hébergement du CIDE ;- Tenir 01 session du CIE approuvant le REEC validé et procéder à la traduction, édition et vulgarisation dudit document ;- porter à neuf au moins, le nombre de bases de données thématiques disponibles par an dans le SIE.- Approbation par le CIE du tout premier rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun et vulgarisation et appropriation dudit document ;- Préparation à l'élaboration du second rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun ;
-------------------	---

Action 06 PROMOTION DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES										
OBJECTIF	Restaurer les écosystèmes de mangroves									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plants de palétuviers produits et mis en terre dans les zones de Mouanko et Mbongo				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2019							
	Valeur de référence:		120000.0							
	Année cible:		2022							
	Valeur Cible		150000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0 information à capter au niveau des CTD							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	145 899 254	145 899 254	148 407 443	148 407 443	63 760 157	43 760 157	42,96 %	29,49 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert des ressources financières aux CTD; - Difficultés de collaboration entre les services déconcentrés du MINEPDED et la plupart des mairies ; Difficultés pour la remontée des informations au niveau central.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production et transplantation de 21000 plants de palétuviers à Mbiako et Ndiglè dans les Communes de Mouanko et de Dizangué ; - Nettoyage de 10 ha de plans d'eau infestés par les espèces aquatiques envahissantes (citer les localités) ; - Six ombrières construites et plus de 60 000 plants de bambou et autres PFNL locaux produits en pépinière; - Formation d'au moins 150 personnes sur les techniques d'agroforesterie de bambou et autres PFNL locaux dans les localités de Waza, Bénoué, Mbalmayo et Douala-Edéa; - Elaboration et validation d'un document de suivi-évaluation du Projet TRI; Développement d'un Plan d'Influence Politique (PIP), d'une note politique et d'une note scientifique sur la restauration des terres et paysages dégradés au Cameroun par le bambou et autres PFNL locaux.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats relevés sont justifiables par les faits suivants : <ul style="list-style-type: none"> - le transfert de compétence et de moyens aux communes pour la mise en œuvre des activités du Projet de lutte contre la Jacinthe d'eau qui a accru son efficacité malgré les difficultés liées à l'opacité dans la gestion de ces ressources transférées; 									
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la régénération des écosystèmes de mangrove dégradés le long des côtes camerounaises en portant le nombre de plant de palétuviers produits et transplantés de 134 200 à 144 200 en 2020 ; - poursuivre la vulgarisation des fumoirs améliorés pour accompagner les activités de reboisement afin de réduire la pression sur les ressources ligneuses ; - poursuivre la lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes dans les autres sites infestés ; - au moins 60 000 plants de bambou et autres PFNL locaux produits et distribués aux populations des localités cibles ; - au moins 100 ha de terres et paysages dégradés identifiés pour y investir dans le cadre de la restauration et le développement des chaînes de bambou et autres PFNL locaux ; - trois (03) MEOR (Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration) élaborés et validés ; - un Plan d'Influence Politique (PIP), une note politique et une note scientifique sur la restauration des terres et paysages dégradés au Cameroun par le bambou et autres PFNL locaux validés ; - appui apporté à au moins trois groupes communautaires dans le cadre du Projet TRI ; un plan d'actions harmonisé 2020-2030, pour la lutte contre la dégradation des terres et des paysages forestiers en vue de restaurer la biodiversité et les écosystèmes au Cameroun élaboré et validé.									

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET
SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

Responsable du programme

MBOH HYACINTH

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 363 est intitulé lutte contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses ; son indicateur est le « nombre d'installations inspectées » et son objectif est de réduire les pollutions et nuisances environnementales.

Le programme 363 s'articule autour de quatre actions à savoir :

Action 01 : Renforcement du cadre juridique et normatif du sous-secteur environnement.

L'objectif de cette action est d'encadrer les interventions dans le domaine de l'environnement et son indicateur est le Nombre de textes juridiques/normes élaborés ;

Action 02 : Renforcement de la police environnementale. L'objectif de cette action est d'améliorer la couverture nationale des inspections et des contrôles environnementaux.

Cette action a deux (02) indicateurs:

- le nombre d'installations inspectées ;
- le nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels ;

Action 03 : Assainissement urbain et traitement écologique des déchets. L'objectif de cette action est d'établir un cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux. Cette action a deux (02) indicateurs :

- le nombre de CTD appuyées ;
- la quantité de déchets gérés de manière écologique ;

Action 05 : Gestion rationnelle des produits chimiques, toxiques et/ou dangereux et déchets spécifiques y associés. l'objectif ici est de protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets ; et la quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique en est l'indicateur.

Ainsi, chaque action contribue à l'atteinte de l'objectif du programme sus indiqué.

OBJECTIF	Réduire les pollutions et nuisances environnementales	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'installations inspectées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	4643.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible Année cible:	5543.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT Action 02: RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE Action 03: ASSAINISSEMENT URBAIN ET TRAITEMENT ECOLOGIQUE DES DÉCHETS Action 05: GESTION RATIONNELLE DES PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX ET DECHETS SPECIFIQUES Y ASSOCIES	
DOTATIONS INITIALES	AE 900 145 808	CP 900 145 808
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBOH HYACINTH,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 363 du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- la poursuite de la mise en œuvre de la recommandation de la 5^{ème} session du Cameroun Business Forum (CBF) du 05 mars 2014 relative à la coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes traduit par le décret n° 2014/2379/PM du 20/08/2014 fixant les modalités de coordination des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
- des difficultés liées à la mise en œuvre du décret n° 2014/2379/PM du 20/08/2014 fixant les modalités de coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes dues à sa mauvaise interprétation par les différentes administrations concernées;
- la suspension des inspections conjointes due à la pandémie à COVID 19 ;
- la difficulté de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets due à l'insuffisance des moyens logistiques ;
- la poursuite de la répression des contrevenants dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté conjoint N° 004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables ;
- l'insécurité et la porosité de nos frontières dans le cadre de la lutte contre les emballages plastiques non conformes;
- le non-respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement par certains opérateurs économiques;
- l'insuffisance des moyens financiers affectés à la mise en œuvre du Programme ;
- l'insuffisance des textes juridiques et normatifs visant à amener les installations industrielles, commerciales et les ménages à mieux gérer leurs déchets ;
- les difficultés de collaboration entre le MINEPDED et le MINCOMMERCE dans la poursuite de la mise en œuvre de l'arrêté conjoint N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 portant réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables ;

- la faible et/ou l'absence de dotation de Fonds de contrepartie pour les projets à financement conjoint.

De plus, le non-respect et l'insuffisance des référentiels environnementaux d'application nationale notamment les normes techniques, (les valeurs limites/seuils de rejet dans les différents milieux récepteurs), les normes de qualité environnementales, les normes d'analyses et d'essais, les normes fondamentales (normes sur l'étiquetage, métrologie, symboles, terminologie) ainsi que les directives favorisent la génération des pollutions par les opérateurs économiques.

Enfin, les lourdeurs administratives dans l'homologation des normes environnementales et

procédures d'inspection des installations industrielles et commerciales au Cameroun ainsi que l'absence des moyens de contraintes pour le recouvrement des amendes, freinent la mise en œuvre efficace de la lutte contre les pollutions et nuisances.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

la performance globale du programme 363 se présente comme suit:

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	808 Installations sont inspectées / 4943 projetées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	1634	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 968 881 537	CP 968 881 537
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -68 735 729	Ecart CP -68 735 729
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 753 668 084	CP 740 188 064
TAUX DE CONSOMMATION	77,78 %	76,4 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2021		

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 RENFORCEMENT DU CADRE NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT									
OBJECTIF	Encadrer les interventions dans le domaine de l'environnement								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de directives élaborées et validées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	9.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	17.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	00							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Normes élaborées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	6.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	14.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	03 textes juridiques signés, 15 normes camerounaises en matière de protection de l'environnement adoptées							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 059 851	7 059 851	49 007 700	49 007 700	48 565 513	48 565 513	99,1 %	99,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des textes juridiques, normes et directives environnementales ; La pollution et nuisances diverses grandissantes. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 03 arrêtés en matière de gestion des PCB signés ; - 15 normes camerounaises en matière de protection de l'environnement adoptées ; - six cent quatre-vingt-quinze (695) Visas Techniques pour le contrôle de la qualité des Substances Appauvrissant la couche d'Ozone (SAO) et des Equipements Electriques et Electroniques (EEE) délivrés. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du matériel adéquat pour collecter les données. - Mise à disposition tardive des ressources financières pour la réalisation des activités d'élaboration et homologation des normes, directives et procédures environnementales ; - Insuffisance des ressources financières ; - lourdeurs administratives. 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - élaborer les règlements techniques relatifs à l'application obligatoire des normes homologuées ; - poursuivre le pilotage de l'élaboration des normes, directives et procédures environnementales ; - élaborer de nouvelles normes, directives, et procédures environnementales. 								

Action 02 RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF	Améliorer la couverture nationale et la fréquence des inspections et des contrôles environnementaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'installations inspectées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4643.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		5543.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	689 737 570	689 737 570	692 525 450	692 525 450				

Action 03 ASSAINISSEMENT URBAIN ET TRAITEMENT ECOLOGIQUE DES DÉCHETS

OBJECTIF	Instaurer un cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de CTD appuyées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		37.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		37.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		37 CTD appuyées					
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,48%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1854535 T de déchets solides gérés et 10970000 L de déchets liquides gérés de manière écologique (Ecart= 0 et 400000)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	159 348 387	159 348 387	183 348 387	183 348 387	74 282 997	70 282 997	40,51 %	38,33 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - transfert de compétences aux CTD conformément au décret N°2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'Environnement ; - mise en application du décret N°2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets, et ses textes d'application. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Cent soixante (160) permis environnementaux en matière de gestion des déchets délivrés à l'issue de la tenue de 14 sessions du comité d'examen des dossiers de demande de permis environnemental ; - un (01) répertoire des structures ayant obtenu le Permis Environnemental actualisé ; - 1.854.535 T de déchets solides et 10970000 L de déchets liquides gérés de manière écologique ; <p>treize (13) avis conformes donnés pour la délivrance des autorisations de déversement des eaux usées industrielles.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - effectivité de l'appui aux CTD dans la lutte contre les emballages plastiques dans le cadre du transfert des ressources aux CTD ; - évaluation de l'utilisation des manifestes de traçabilité dans les 10 régions ; - élaboration du rapport national sur les déchets et les produits chimiques au Cameroun. 							

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- Actualisation la stratégie nationale de gestion des déchets désuète depuis 2015 ;- Elaboration, validation et vulgarisation du guide d'élaboration du plan communal de gestion de déchets ;- validation le guide d'élaboration du plan communal de gestion de déchets ;- organisation les deuxièmes Assises Nationales des Déchets ;- mise en place la Bourse Nationale des Déchets ;- Recrutement d'un consultant chargé de la révision de la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets ;- lutte contre les déchets plastiques dans les communes ;- Organisation d'une mission d'évaluation des plans de gestion des déchets des structures agréées, détenteurs de permis environnemental dans les 10 (dix) régions ;- poursuite avec la délivrance des avis conformes du MINEPDED pour la délivrance des autorisations de déversement des eaux usées industrielles ;- Organisation d'une mission d'évaluation de l'utilisation du manifeste de traçabilité dans les 10 (dix) régions.
-------------------	---

Action 05 GESTION RATIONNELLE DES PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX ET DECHETS SPECIFIQUES Y ASSOCIES								
OBJECTIF	Diminuer les quantités de déchets de produits chimiques, toxiques et ou dangereux en circulation au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		5000.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		11000.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	44 000 000	44 000 000	44 000 000	44 000 000				

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 364

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable du programme

GALEGA NEE BOBYIGA PRUDENCE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 364 est présenté dans le tableau ci – après :

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en œuvre des activités budgétisées du MINEPDED
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	85.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED Action 02: GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED Action 03: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE Action 05: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 448 062 025	CP 1 448 062 025
RESPONSABLE DU PROGRAMME	GALEGA NEE BOBYIGA PRUDENCE,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La recherche de la performance voulue par le nouveau régime financier de l'État exige une implémentation appropriée des outils de mise en œuvre du Budget Programme à travers l'opérationnalisation effective du contrôle de gestion. L'ensemble des interventions relatives à ce programme sont encadrées par la loi de finance la loi de finance 2020.

Ce programme support va contribuer à renforcer et à soutenir la mise en œuvre des actions et activités dévolues aux programmes opérationnels. Aussi, il veillera à renforcer les aspects liés à la gouvernance, à la prise en compte du genre, et à développer des infrastructures pour un meilleur cadre de travail.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme support du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable a pour objectif d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPDED. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif majeur, il a été retenu comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPDED dont la cible en 2020 a été fixée à 90%.

Au terme de l'année 2020 et compte tenu du niveau d'exécution des trois programmes opérationnels du département Ministériel, il apparaît un taux de réalisation des activités annuelles du programme support se situant à 85%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	85%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 645 058 189	CP 1 645 058 189
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -196 996 164	Ecart CP -196 996 164
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 586 594 673	CP 1 586 594 673
TAUX DE CONSOMMATION	96,45 %	96,45 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Cette consommation est tributaire des quotas budgétaires que fixe le MINFI au début de chaque trimestre.	
PERSPECTIVES 2021	Il est envisager de : <ul style="list-style-type: none"> - optimiser la consommation des crédits qui seront alloués en 2021 ; - poursuivre la mise en œuvre du dialogue de gestion. 	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED									
OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du sous-secteur								
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPDED						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	90.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	92							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	330 346 966	330 346 966	346 899 326	346 899 326	336 292 117	336 292 117	96,94 %	96,94 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les orientations de performances données par le Ministre lors de la conférence annuelle des Services Centraux et Déconcentrés visant l'éveil des consciences sur l'importance de l'environnement par l'ensemble du personnel de son département ministériel.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la Conférence Annuelle des Services Centraux et de la Cérémonie de présentation des Vœux au MINEPDED et au Ministre délégué auprès du MINEPDED et Déconcentrés au cours de laquelle le Ministre a placé l'année 2020 sous le thème « Ensemble, éveillons les Consciences sur l'importance de l'environnement ». - Représentation du Cameroun aux rencontres Internationales. - Tenue de 14 sessions du comité interministériel sur l'environnement (CIE). - Tenue de (06) réunions de coordination au niveau du Secrétariat Général - descentes dans toutes les directions dans le cadre de la prise de contact avec les différents services par Monsieur TCHAWA Paul, Nouveau Secrétaire Général du MINEPDED ; - Tenue de 02 réunions de dialogue de gestion stratégique 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure coordination des services ; - Suivi effectif des recommandations issues des différentes réunions de coordination tant au niveau du cabinet qu'au niveau de secrétariat général ; - Désignation des responsables des différents Programmes, actions et des différentes unités administratives. 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un dialogue de gestion entre les services déconcentrés et le Contrôle de gestion ; - Renforcer la synergie entre les responsables du ministère ; - Responsabiliser chaque commis dans l'atteinte des objectifs fixés - Améliorer la qualité des correspondances administratives au MINEPDED; - Promouvoir le bilinguisme au sein du ministère. 								

Action 02 GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		16.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):		04						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 553 270	60 553 270	63 553 270	63 553 270	63 384 119	63 384 119	99,73 %	99,73 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Application de la circulaire portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2020.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'exécution du Plan de Travail Annuel 2020 ; - Préparation et participation aux pré-conférences et conférence budgétaire 2020 ; - Suivi de la consommation du Budget d'Investissement Public du MINEPDED pour l'exercice 2020 ; <p style="margin-left: 20px;">production du Rapport Annuel de Performance 2019, du rapport d'exécution physico – financier du Budget pour l'exercice 2020,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution du MINEPDED au Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales, et financières de la nation – exercice 2020 ; - 02 DAO ont été passés et les 02 marchés programmés ont été entièrement exécutés - PPA 2021, PTA 2021 disponibles ; <p>Recouvrement au niveau du Compte Spécial d'Affectation du MINEPDED d'un montant de 54 759 000 FCFA (cinquante-quatre millions sept – cent cinquante-neuf milles FCFA) représentant les amendes liées aux différentes infractions environnementales.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le résultat satisfaisant obtenu se justifie par l'utilisation efficiente des ressources mobilisées pour la réalisation des activités retenus au cours de l'exercice 2020; - Il est à noter la difficulté de déblocage des fonds pour la mise en œuvre de certains projets du ministère <p>Absence de moyens de pressions sur les récalcitrants/contribuables indécents qui ne veulent pas s'acquitter des amendes à eux infligées.</p>							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des gestionnaires sur la gestion respectueuse de l'orthodoxie financière ; - Préparation du Budget de l'exercice 2021 et du triennat 2021 – 2023 ; - Suivi de la consommation du Budget du MINEPDED pour l'exercice 2020 - Amélioration la consommation de l'enveloppe budgétaire accordée au MINEPDED ; <p>La projection du recouvrement des amendes liées aux différentes infractions environnementales à hauteur de 124 000 000 FCFA en 2021.</p>							

Action 03 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmations produites annuellement dans les délais au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		04					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	59 931 758	59 931 758	64 980 892	64 980 892	54 619 251	54 619 251	84,05 %	84,05 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des orientations de la chaîne PPBS ; Etc... 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production du document de la Revue et de l'Actualisation des activités de l'exercice 2019, - Revue/Actualisation des programmes, du Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2021 – 2023, et des PTA Régionaux ; - Document des Conférences Elargies de Programmation et de Performance Associée (CEP/PA) 2020; - 01 Rapport annuel de suivi du DSCE dans le sous-secteur environnement disponible ; - 01 Rapport annuel de suivi de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) ; - 01 Rapport consolidé de suivi et évaluation de l'exécution des études et projets ; Elaboration d'une Stratégie de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte au Cameroun. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des responsables de la chaîne PPBS et les services déconcentrés dans l'élaboration des documents de planification ; Meilleure prise en compte de l'accompagnement des sectoriels en charge de l'économie et des finances. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre une maîtrise plus accrue de la compréhension de l'élaboration des outils de planification par tous les acteurs de la chaîne PPBS du MINEPDED ; - Mise en place d'une commission interne de maturation des projets ; - Mise à jour de la Banque des projets ; Mise à jour des contributions et cotisations du Cameroun dans les Conventions et Organismes Internationaux. 							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:	Annuaire statistique produit annuellement au MINEPDED						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	1.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	01 annuaire statistique disponible							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	11 807 443	11 807 443	11 807 443	11 807 443	11 735 245	11 735 245	99,39 %	99,39 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du Système National d'Informations Statistiques (SNIS) de l'Etat ; - insuffisances en matière de disponibilité des données statistiques environnementales; 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production des rapports annuels d'activités ; - Finalisation de la mise en place d'un système de remontée de l'information statistique au MINEPDED ; - Version finale (numérique) validée de l'annuaire disponible ; - Protocole de transmission de l'information statistique approuvé. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du traitement des données collectées. 								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Reprographie de l'annuaire ; - diffusion de l'annuaire statistique ; - Production de l'annuaire statistique 2021. 								

Action 05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		90.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	840 774 515	840 774 515	1 008 396 778	1 008 396 778				

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 89%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		87.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		95.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		89%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 668 782	23 668 782	28 441 189	28 441 189	20 610 600	20 610 600	72,47 %	72,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la productivité et de la performance du personnel du MINEPDED ; - Arrimage aux mesures éditées par le chef du gouvernement en matière de lutte contre la pandémie à COVID-19. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction complète des termes de référence en vue de l'élaboration du Manuel de Procédures de gestion des ressources humaines (en attente de financement pour le lancement du marché au cours de l'exercice 2021) ; - 01 campagne de sensibilisation du personnel sur le VIH SIDA ; - 02 campagnes de sensibilisation contre la COVID-19 avec distribution des masques et gels hydroalcooliques ; - Participation à 03 réunions de redéploiement de SIGIPES II ; - La tenue de deux (02) sessions du comité SIGIPES ; - Actualisation du fichier du Personnels physiques recensés à leur poste de travail (au total 599 personnels recensés) : <ul style="list-style-type: none"> • 187 personnels nouvellement recrutés ; • 02 personnels mis en disponibilité • 198 personnels retraités/prorogation des retraités en poste ; • 14 personnels décédés • 04 personnels ont bénéficié d'une formation ou d'un stage dans les domaines variés, • 14 personnels en situation d'absence irrégulière • 107 personnels ont bénéficié d'un avancement de classe, de grade, d'échelon etc. - Prise en charge du personnel mis à la disposition du MINEPDED par le MINFOPRA au cours de l'exercice 2020 soit au total 52 personnels ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques des personnels ; - Renforcement des effectifs du MINEPDED ; - Amélioration des procédures administratives et financières au MINEPDED. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise à jour des fichiers solde et carrière du MINEPDED - Mettre à jour le cadre organique du MINEPDED. - Mise en place d'une application de suivi des dossiers SIGIPES en ligne - Mettre à jour les actes SIGIPES et hors SIGIPES - Cartographie et assainissement du fichier solde du personnel - Renforcement de capacité en rédaction administrative de l'ensemble du personnel MINEPDED 							

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur (informatique) au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		75%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 985 306	11 985 306	11 985 306	11 985 306	11 682 348	11 682 348	97,47 %	97,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Orientations et directives de l'ANTIC ; - Sécurisation et gestion des équipements informatiques interconnectés ; - La nécessité de s'arrimer à l'économie numérique et l'e-administration. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance informatique des 10 sites régionaux interconnectés ; - Interventions préventives sur le parc informatique du ministère (installation des antivirus et logiciels sur les ordinateurs et entretien des appareils informatiques. Sécurisation à 80 % du parc informatique) ; - Refonte et mise à jour des données du site web du MINEPDED ; - Mise ne place de la bourse des déchets; - Administration des serveurs informatiques du MINEPDED. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fourniture internet au MINEPDED ; - Amélioration de l'efficacité du personnel dans l'exécution des tâches grâce aux outils informatiques; - Maintenance matériel et logiciel des équipements informatiques dans les services centraux et dans les régions. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Automatiser/Informatiser les processus métiers des Services du MINEPDED ; - Acquérir des outils de gestion des équipements interconnectés ; - Améliorer la qualité et le débit de la connexion internet dans toutes les 10 régions ; - Prévoir une interconnexion des délégations départementales au réseau MPLS du ministère - Acquérir les équipements pour la consolidation du processus de mise en place du SIE pour la salle serveur du bâtiment siège. 							

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	42 370 964	42 370 964	42 370 964	42 370 964				

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au MINEPDED				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 65%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		80.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		03 textes élaborés dont 02 signés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 305 901	38 305 901	38 305 901	38 305 901	36 687 795	36 687 795	95,78 %	95,78 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la légalité et de la régularité des actes juridiques engageant le ministère ; - Défense des intérêts de l'Etat et instruction des recours administratifs et contentieux. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 62 notifications d'amendes ; - 04 confirmations d'amendes ; - 04 annulations d'amendes ; - 08 réductions d'amendes. - Le suivi de 270 recours administratifs dans le cadre du contentieux environnemental dans les tribunaux administratifs des différentes Régions du pays. - Distribution et Vulgarisation du Recueil de textes en matière d'environnement (version française et anglaise) ; - Suite de Négociation au siège de l'ONU de l'instrument juridique complétant la convention des Nations Unies sur le droit de la mer ; - 02 Projets de textes portant sur le transfert des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées et leurs cahiers de charges y relatifs ; - Elaboration du Projet d'Arrêté relatif aux modalités de délivrance de l'Attestation de Respect des Obligations Environnementales (AROE) 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la violation de la législation et réglementation en matière de protection de l'environnement. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - suivi du processus de validation et d'adoption du Projet de loi portant lutte contre les pollutions et la dégradation de l'environnement ; - suivi du processus de validation du Projet d'Arrêté relatif aux modalités de délivrance de l'Attestation de Respect des Obligations Environnementales (AROE) ; - poursuite de la distribution et de la vulgarisation du Recueil de textes en matière d'environnement ; - La dotation des structures en charge du contentieux des moyens supplémentaires pour un meilleur suivi des affaires pendantes devant les cours et tribunaux ; - élaboration des textes d'application de la Loi cadre portant Gestion de l'Environnement au Cameroun (Elaboration en cours de trois textes d'application de la loi-cadre) ; - engager le processus de révision de la Loi cadre portant gestion de l'environnement. - poursuite des négociations au siège de l'ONU de l'instrument juridique complétant la convention des Nations Unies sur le droit de la mer. 							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique ou des opérations spéciales de communication et de sensibilisation médiatique					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	100.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	130.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50 événements couverts (Supports médiatiques produits et diffusés)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	14 509 676	14 509 676	14 509 676	14 509 676	14 498 365	14 498 365	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de la Stratégie de communication gouvernementale au sein du ministère							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production de 04 documentaires avec diffusion à la télévision nationale (Zones humides, Biodiversité, Désertification et protection de la Couche d'Ozone) ; - Production des supports d'informations (Rolls-up, flyers, dossiers et encarts de presse) sur les activités du MINEPDED; - Communiqués de presse et capsules vidéos produits et diffusés ; - Production de quelques échantillons de microprogrammes dans la perspective de la réalisation d'une série sur l'environnement pour diffusion à la Tv ; - 03 points de presses, 04 interviews organisées puis publiées dans les journaux ; - Publications des messages ciblés de Monsieur le Ministre à l'occasion des célébrations officielles ; - 50 activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique (Cérémonie de vœux, Conférence annuelle, Journées mondiales et internationales, ateliers et réunions, installations de responsables dont M. le Secrétaire Général, Audiences accordées aux personnalités (Ambassadeurs, le Coordonnateur résident du SNU et un collectif d'artistes musiciens en faveur de l'Environnement, etc.), Comités de pilotage des Projets COBALAM, PINES-MAP et SUFACHAC, etc...) ; - Présence dans les réseaux sociaux : animation permanente de la page officielle Facebook, alimentation et animation des forums WhatsApp internes à la cellule de communication ; - Deux chansons produites lors de la Journée Désertification ; - Gestion du protocole au cours des événements et différentes cérémonies 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces d'annonce dans certains journaux (Cameroon Tribune, Œil du Sahel, Action, Mutations, etc...) ; - Médiatisation des activités menées par le Ministère; - Accroissement de la visibilité du MINEPDED 							

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- Production des supports de sensibilisation en liaison avec les points focaux et responsables de projets;- Production des articles et Relance la publication du magazine d'informations du MINEPDED « Espace Environnement » ;- Conception et production de microprogrammes Tv sur l'environnement ;- Relance de la production de l'émission radio institutionnelle du MINEPDED déclinée en versions anglaise (Environment Update) et française (Point sur l'Environnement) ;- Production d'un plan de communication et de visibilité en vue d'améliorer le cadre des actions de communication du MINEPDED;- Elaboration de la politique de communication MINEPDED 2021 ;- Production des microprogrammes sur l'environnement à diffuser dans les médias Tv ;- Production de « dossiers au journal de 13h » du poste national de la CRTV ;- Formation sur l'administration du site web et des Réseaux sociaux du MINEPDED.
-------------------	---

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		35.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		35%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 807 444	13 807 444	13 807 444	13 807 444	12 567 570	12 567 570	91.02 %	91.02 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la loi 2000/010 du 19 décembre 2000 régissant les archives au Cameroun - Traduction courante dans les deux langues et contrôle de la qualité des documents. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 132 Certificats de Conformité Environnementale traduits ; - des textes juridiques traduits ; 12 discours et allocution traduits, 05 documents budgétaires et de synthèse traduits ; - Traduction de tous les documents officiels du Ministère dans les deux langues officielles ; - 01 Rapport Annuel de Performance traduit ; - 01 Projet de Performance des Administrations traduit ; - Collecte et centralisation des documents d'archives, bordereaux de versement <p>Opération de tri et de classement des archives.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du bilinguisme ; <p>Création des outils de gestion des archives.</p>							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en œuvre des actions visant à la promotion du bilinguisme ; - Poursuivre la mise en place du classement physique des archives et des documents ; - Consolider et renforcer la gestion de la documentation sur l'environnement, la protection de la nature et le développement durable ; - Comprendre les enjeux et le rôle des archives au MINEPDED ; <p>Maîtriser les outils de gestion des Archives.</p>							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

La mise en œuvre du projet de performance de l'administration de 2020 au MINEPDED permet non seulement de rapprocher les résultats obtenus avec l'objectif stratégique du sous-secteur, mais aussi d'envisager les perspectives à court et à moyen terme eu égard aux leçons apprises. De façon générale, la mise en œuvre du budget programme durant la deuxième année de ce second triennat aura permis au sous-secteur Environnement Protection de la Nature et Développement Durable de prendre une meilleure mesure des efforts à fournir pour parvenir à une gestion efficace et efficiente des ressources en vue de promouvoir le développement durable.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans le but de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Environnement Protection de la Nature et Développement Durable » en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, il a été assigné au MINEPDED l'objectif stratégique de prévention et la protection de l'environnement contre toutes les formes de dégradation.

Pour atteindre cet objectif, le Ministère à travers ses quatre programmes a orienté ses interventions vers une des déclinaisons de cet objectif dont trois opérationnels et un support:

Ø Lutte contre la désertification et les changements climatiques :

S'agissant l'action 1 : lutte contre la désertification, les résultats de la restauration des terres dégradées obtenus ces trois dernières années laisse entrevoir que l'on n'est loin d'atteindre les objectifs stratégiques du MINEPDED en matière de restauration de un total de 1 116 700 ha dans la zone prioritaire N° de l'Extrême-Nord. Par exemple pour l'exercice 2020, 1250 ha de terres dégradées seulement ont été restaurées, soit 0,11% du total des terres à restaurer. Si l'on considère une évolution moyenne de 2636 ha par an, il faudra 424 années pour couvrir la superficie ciblée ; ce qui paraît illusoire. Cette situation appelle une mobilisation accrue des ressources financières et techniques pour une planification conséquente des terres à restaurer pour atteindre dans les délais raisonnable l'objectif stratégique projeté. En plus, il nécessite un moyen conséquent pour l'opérationnalisation du Comité Interrégional de lutte Contre la Sécheresse pour le Nord.

En ce qui concerne l'action 2 : la lutte contre le changement climatique, l'atteinte de son objectif stratégique à savoir : " limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique " est loin d'être obtenue et nécessite des moyens conséquents pour l'opérationnalisation de l'Observatoire Nationale des Changement Climatiques (ONACC), la mise en œuvre des actions de résilience dans les différents secteurs de développement et réduction des Emissions de Gaz à effet de Serre (GES) dans le cadre des engagements du Cameroun à travers sa CDN.

Pour ce qui est enfin de l'atteinte de l'action 3 à savoir " Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives " l'atteinte de cet objectif bien qu'en cours de construction est fortement conditionnée à l'opérationnalisation du système de monitoring écologique.

Ø **Gestion durable de la biodiversité**

Les indicateurs du Programme 362 intitulé Gestion durable de la biodiversité ne prennent pas en compte les efforts déployés dans toutes les actions contenues dans ce programme. Au regard des résultats des trois premières années, il ressort que la promotion du développement durable est restée confinée à une action. En effet, la gestion durable de la biodiversité n'est qu'une dimension de la promotion du développement durable.

En conséquence, les ressources nécessaires à la promotion du développement durable à l'échelle national n'ont pas permis d'atteindre l'objectif stratégique y relatif. Il s'avère dès lors nécessaire que la promotion du développement durable soit érigée en un programme qui englobera la plupart des actions du programme 362 et que les ressources allouées tiennent compte de la mission assignée au MINEPDED avec l'accompagnement des autres secteurs de développement de notre pays. Aussi, dans le souci d'alignement de toutes les initiatives visant la gestion durable de la biodiversité, aux objectifs de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND 30), il importe de mettre en lumière toutes les actions qui y concourent à travers un programme spécifiquement dédié.

Ø **Lutte contre les pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses,**

Au cours de l'année 2020, le programme 363 a eu à signer trois (03) arrêtés en matière de gestion des PCB. 84.653 tonnes d'emballages plastiques d'épaisseurs inférieures à 61 microns issus de la contrebande ont été saisis et rendus inutilisables. Par ailleurs, 188 installations classées ont été inspectées à l'effet de protéger les différents milieux récepteurs contre toute forme de nuisances et pollutions issues des activités industrielles et commerciales pouvant entraîner une dégradation du milieu naturel indispensable à la préservation de la vie humaine, animale et végétale.

La délivrance de 160 permis environnementaux en matière de gestion des déchets.

En outre une campagne d'étiquetage complémentaire des transformateurs à PCB et autres matrices à PCB a été réalisée dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. Aussi, 2 projets pilotes sur la gestion écologiquement rationnelle des emballages vides des pesticides ont mis en œuvre dans les localités de Pitoa et Bibémi ainsi que Loum respectivement dans les régions du Nord et du Littoral.

La défense au parlement par le MINEPDED du projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'amendement au protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, adoptée à Kigali le 16 octobre sanctionnée par la promulgation de la loi n°2019/011 DU 19 Juillet 2019 par le président de la République.

De plus le Programme ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour accompagner techniquement les CTD dans l'élaboration des plans communaux et intercommunaux de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ø **Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur environnement protection de la nature et développement durable**

La consommation au titre de l'exercice 2020 s'élève à **3 709 520 489 FCFA** sur un montant de **4 850 994 293 FCFA** (dotation révisée) soit un pourcentage de consommation de **76, 47%**.

Au regard des résultats obtenus il ressort clairement que le MINEPDED n'a pas atteint plusieurs de ces objectifs du fait du non déblocage de plusieurs dotations qui devaient servir à la mise en œuvre de plusieurs activités. Par ailleurs, il est important de noter qu'au fil des années le budget alloué aux activités du MINEPDED subit une baisse tandis que les défis vont augmentant. Pour l'exercice 2020, il ressort une différence de **1 203 613 001 FCFA** entre le budget initial alloué au MINEPDED égale à **6 054 607 294 FCFA** et le budget révisé **4 850 994 293 FCFA**.

3.2. LEÇONS APPRISSES

L'année 2020 étant la deuxième année de la mise en œuvre du Budget Programme dans son troisième triennat en conformité avec nouveau dispositif de gestion des ressources de l'Etat, un certain nombre de leçons peuvent être retenues au nombre desquelles :

- La plus que nécessité de reformuler les intitulés des programmes, actions et des indicateurs ;
- L'inadéquation entre les besoins exprimés et l'enveloppe budgétaire allouée au département ministériel ;
- L'amélioration du cadre de travail du personnel ;
- La nécessité de renforcement des capacités des personnels sur le Processus de maturation des Projets ;
- Le Renforcement de capacité du personnel dans le processus d'appropriation des inputs et des outputs du budget programme.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Pour la triennale 2021 -2023, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable entend mener, les actions ci-après:

En ce qui concerne la lutte contre la désertification et les changements Climatiques, il sera question entre autres de :

- corriger les indicateurs du programme 361 car les indicateurs de certaines actions sont de même que ceux du programme et celui de l'action 3 est de mauvaise qualité ;
- poursuivre l'opération « Sahel vert » en augmentant la superficie des plantations et la quantité des foyers améliorés à distribuer par localité ;
- renforcer les appuis aux CTD pour les opérations de reboisement et la création des bois Promotion des plantations et l'agroforesterie à travers les espèces à croissance rapide et à usages multiples communaux ;
- Promouvoir des plantations et l'agroforesterie à travers les espèces à croissance rapide et à usages multiples ;
- accorder une subvention conséquente au CILNS pour son opérationnalisation optimale ;
- mettre en œuvre de l'initiative de la Grande muraille verte ;
- mettre en œuvre de l'initiative de restauration des paysages forestiers (AFR 100) ;
- poursuite des travaux relatifs au Projet de Renforcement des Capacités pour la Gestion

Durable de l'Ecosystème Forestier en République du Cameroun (PROGEF) ;
 poursuivre l'élaboration de la Troisième Communication Nationale et le Premier Rapport Biennal (BUR1) sur les Changements Climatiques du Cameroun ;
 prendre en compte les PCI dans le développement du Système d'Information sur les Sauvegardes ; de poursuivre la mise en œuvre des activités de l'ONACC ;
 poursuivre le développement d'un Système de Monitoring Ecologique et d'Alerte Précoce ;
 Suivre et capitaliser les efforts de réductions des émissions de GES et de la vulnérabilité des populations auprès des administrations sectorielles
 etc.

En ce qui concerne la **Gestion durable de la Biodiversité**, les actions porteront sur :

- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie APA (accès et partage équitables des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques), à travers la poursuite de la sensibilisation sur APA dans les régions du pays ;
- la poursuite de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes de mangroves ;
- vulgarisation les fumoirs améliorés pour accompagner les activités de reboisement afin de réduire la pression sur les ressources ligneuses ;
- mise en œuvre du plan d'action stratégique de la deuxième phase du projet grand écosystème marins du courant de Guinée ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de lutte contre la Jacinthe d'eau et les autres espèces aquatiques envahissantes ;
- le développement et l'institution d'un système de monitoring et de contrôle des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes ;
- la poursuite du développement de bases de données thématiques dans le SIE en portant le nombre disponible par année à trois au moins ;
- l'alimentation en cartes thématiques du module cartographique du Système d'Information sur la Biodiversité (SIB) du Cameroun ;
- l'approbation du rapport sur l'état de l'environnement au Cameroun par le Comité Interministériel sur l'Environnement (CIE), sa traduction en langue anglaise et sa diffusion;
- la production et la vulgarisation de l'annuaire statistique édition 2018 du MINEPDED ;
- implémentation du système « IRIS » dans quatre administrations pilotes (MINADER, MINEE, MINFOF, MINEPDED) et à l'Institut National des Statistiques ;
- la poursuite de l'approbation des rapports des évaluations environnementales et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent ;
- l'accompagnement des comités départementaux de suivi de la mise en œuvre des PGES dans l'appropriation de la décision les constatant ;
- la poursuite de la contribution du MINEPDED à la mise en œuvre du SVL de l'APV/FLEGT par la délivrance des AROE à ceux qui en expriment le besoin ;
- l'incitation du fonctionnement de certains CDSPGES des régions forestières avec l'appui de la GIZ PROPFE ;
- le renforcement du cadre juridique encadrant les évaluations environnementales au Cameroun ;
- l'approbation du premier rapport sur l'état de l'environnement au Cameroun par le CIE, sa

vulgarisation et son appropriation par l'ensemble des parties prenantes ;

- la préparation de l'élaboration du second rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun ;
- la poursuite de l'accompagnement des grands projets d'infrastructures à travers le cadrage des Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales et la participation à des groupes de travail multisectoriels ;
- l'appropriation et la mise en œuvre du Plan d'Intervention Prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ;
- la Coordination du Programme d'investissement prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ;
- la tenue des réunions du Comité National de coordination du Programme d'investissement prioritaire de la stratégie nationale du développement durable ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur la SNDD ainsi que le cadre légal et institutionnel relatif au DD ;
- la réalisation d'un état des lieux des besoins en renforcement des capacités des CTD sur les lois, le cadre institutionnel, les politiques et les instruments de promotion du Développement Durable ;
- la mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités des exécutifs et du personnel des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sur les lois, le cadre institutionnel, les politiques et les instruments de promotion du Développement Durable ;
- la réalisation d'un état de lieux des besoins réels en formation/compétences dans tous les secteurs en matière de développement durable ;
- Suivi de l'impact des programmes de l'enseignement en matière d'environnement et de développement durable ;
- l'opérationnalisation de la Commission nationale consultative pour l'environnement et le développement durable ;
- le renforcement des capacités de la main d'œuvre locale qualifiée dans la construction des infrastructures durables ;
- la poursuite la mise en œuvre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) II;
- l'organisation des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la biodiversité ;
- development and implementation of guidelines for sectorial mainstreaming of biodiversity;
- development and implementation of guidelines for sectorial mainstreaming biodiversity in local development processes ;
- accompany pilot councils in development and implementation of local council biodiversity action plans ;
- resources mobilization in support of local councils for the implementation of local council biodiversity plans ;
- assessment on biodiversity and ecosystem services for informed decision making on biodiversity ;
- la poursuite de la promotion de l'économie verte en mettant l'accent sur les énergies

propres et renouvelables pour consolider les acquis de Rio+20 ;

- l'Etude pour le développement et promotion des modes de vie alternatifs et des activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles ;
- le développement et la promotion des modes de vie alternatifs et des activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles ;
- la Promotion de la recherche et du développement durable dans tous les domaines notamment dans le secteur des énergies renouvelables ;
- la sensibilisation des populations rurales et entrepreneurs sur l'usage durable des ressources naturelles ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet d'Appui à la restauration des paysages dégradés par l'utilisation durable des espèces locales (bambou et autres PFNL) pour la conservation de la biodiversité, les moyens de subsistance durables et la réduction des émissions au Cameroun (Projet TRI) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet de restauration de la biodiversité des berges de la Bénoué à travers l'utilisation des espèces de bambou ;
- la poursuite de la promotion des initiatives en cours dans le cadre de l'économie verte ;
- la révision de l'intitulé du programme et la reformulation des indicateurs des actions pour d'une part permettre une cohérence entre les actions et l'intitulé du programme et d'autre part de mieux appréhender la dynamique de la mise en œuvre des activités de chaque action du programme.

S'agissant de la **Lutte contre les Pollutions, Nuisances et les Substances Chimiques nocives et/ou dangereuses**, il s'agira de :

1. poursuivre l'élaboration et l'homologation des normes environnementales ainsi que l'élaboration et la validation des directives environnementales, dans le cadre du **renforcement du cadre normatif du sous-secteur environnement**.
2. d'intensifier la répression contre les emballages plastiques non conformes, de contribuer aux activités du Comité National des Inspections, de renforcer les capacités des Inspecteurs et enfin de faire un plaidoyer pour rendre opérationnel le reste des postes de contrôles environnementaux créés en 2018, **pour ce qui est du renforcement de la police environnementale**.
3. poursuivre l'appui des CTD dans le cadre de la lutte contre les matières plastiques, poursuivre l'appui technique et financier des comités régionaux, départementaux et des unités opérationnels de lutte contre les déchets plastiques, préparer l'organisation des deuxièmes Assises Nationales des Déchets et opérationnaliser la Bourse Nationale des Déchets, poursuivre les missions de suivi des plans de gestion des déchets des détenteurs de permis environnemental, actualiser la stratégie nationale de gestion des déchets et produits chimiques, **en ce qui concerne l'appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets**.
4. mettre en place d'une base de données pour la gestion des déchets et des produits chimiques, éliminer les stocks de PCB, de pesticides, d'Hydrochlorofluorocarbone (HCFC) et autres produits chimiques en circulation au Cameroun, produire le plan d'action nationale relative

à la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure, exécuter les activités de SAICM **pour ce qui est de la gestion rationnelle des déchets et produits chimiques, toxiques et ou dangereux.**

Enfin d'améliorer **la Gouvernance et l'Appui institutionnel du Sous- secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable**, le MINEPDED envisage de :

- reformuler les programmes du Ministère ;
- réviser sa stratégie sous – sectorielle afin de l'arrimer à la stratégie nationale de Développement 2020 – 2030 ;
- élaborer et diffuser l'annuaire statistique 2021 du MINEPDED,
- renforcer en équipements roulants les Services Centraux du MINEPDED et l'Observatoire Nationale sur les Changements Climatiques ;
- poursuivre des actions de lutte contre la corruption au sein des services centraux et déconcentrés et des structures sous – tutelles
- réfectionner la délégation régionale de l'extrême – Nord ;
- poursuivre la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique.